

# Ouvreur, formateur ou ouvrier-formateur escalade H/F

**Chartres à Bloc**, future salle d'escalade et restaurant de Chartres, ouvrira ses portes au premier trimestre 2024.

Une entreprise aux valeurs fortes

Autour des valeurs de l'escalade, Chartres à Bloc se donne la mission de devenir **un lieu de vie incontournable de l'agglomération Chartraine**.

Un lieu générateur d'énergie où chacun viendra pour passer un bon moment, que ce soit seul, en famille, entre amis ou collègues, pour la pratique de l'escalade et l'offre de restauration.

Nous souhaitons ainsi construire **une équipe dynamique et soudée** qui délivrera un service de qualité à nos clients dans une ambiance sereine et conviviale.

Nous ouvrons 2 postes d'ouvreur/formateur, métiers clés pour la qualité de la prestation d'escalade que nous offrirons à nos clients. L'équipe étant en construction, vous pouvez postuler aussi bien à un poste d'ouvreur, de formateur (temps partiels) ou d'ouvreur/formateur (temps plein).

## L'ouverture de nouveaux blocs

Avec votre collègue ouvrier, vous renouvelerez chaque semaine 2 secteurs de 6 blocs chacun sur 2 demi-journées.

Vous ouvrirez des blocs sur 6 niveaux différents, dans des styles variés et ludiques en vous adressant aussi bien aux débutants qu'aux plus expérimentés. Vous devrez également aménager les murs et penser les ouvertures afin d'éviter les risques de blessures.

L'expérience vécue par les grimpeurs et leur progression est primordiale. Pour élargir les idées d'ouverture, des journées d'immersion au sein d'autres salles franciliennes seront organisées une à deux fois par an.

## L'encadrement

A ce poste, vous encadrerez des cours, cours particuliers, groupes et séances découverte pour des publics d'adultes et d'enfants de tous niveaux. Vous les accompagnerez dans leur découverte de ce sport, de ses valeurs et dans leur progression.

Nous souhaitons utiliser les cours d'escalade pour accompagner des personnes handicapées ou en difficulté. Si vous acceptez de prendre en charge des cours inclusifs, cela vous demandera des compétences et une sensibilité spécifiques qui seront un plus.

Les cours seront proposés par tranche d'âge de 14h à 21h du mardi au vendredi et de 9h à 19h les samedi et dimanche. Vous vous répartirez ces créneaux avec votre collègue formateur.

Selon le remplissage effectif des créneaux de cours, vous pourrez être amené à compléter votre temps de travail en aidant les agents d'accueil ou en fournissant des conseils aux grimpeurs dans la salle.

Expérience nécessaire :

- Diplôme autorisant l'encadrement de l'activité escalade : DE Escalade, BPJEPS APT, LICENCE STAPS, CQP AESA
- Carte professionnelle à jour
- Pédagogue et convivial
- Esprit d'équipe
- Aimer travailler avec des enfants et adolescent

Rémunération et avantages :

- CDI à temps plein 35h / temps partiel ouvrier(se) ou temps partiel formateur(trice) envisageables
- Salaire : 22 000 € par an
- Primes
- Repas, salle de repos personnel
- Accès à la salle d'escalade, à l'espace de renforcement musculaire et au sauna

Programmation et lieu de travail :

- Travail en soirée et le week-end à prévoir selon l'organisation de la semaine
- Lieu de travail : jardin d'entreprises Chartres Est
- Poste à pourvoir à partir de février 2024

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez nous contacter ou transmettre votre candidature à : [contact@chartresabloc.fr](mailto:contact@chartresabloc.fr)

Nous espérons vous rencontrer très prochainement,

Eugénie et Didier